

ATTESTATION

La société SOCAH Hydraulique représentée par Mr Benoît CABANIS, PDG, atteste que:

Les produits vendus et livrés par SOCAH Hydraulique ne tombent pas sous l'interdiction d'importation, d'achat et de livraison visée au règlement (UE) 833/2014 (onzième paquet de sanctions de l'Union européenne en lien avec la guerre d'agression russe en Ukraine, publié le 23juin 2023 dans le Journal Officiel).

Que les produits vendus ou livrés par SOCAH Hydraulique n'ont pas été fabriqués ou transformés à partir de matières premières russes.

Que les produits vendus ou livrés par SOCAH Hydraulique, dans la mesure où ils seraient originaires de Biélorussie, ne tombent pas sous les interdictions visées au règlement (UE) 2022/355 modifiant le règlement (CE) 765/2006.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Châteaubourg le 12 janvier 2024.

Benoît CABANIS PDG de CABSOC Group

